

CONTRIBUTION 2019 :

» De la question :

« Comment accompagner et coordonner
les initiatives privées pour mettre en tourisme la Flow Vélo
et contribuer au développement du territoire ? »

» À la question :

**« Comment associer les acteurs publics
et privés à la mise en tourisme de la Flow Vélo
et contribuer au développement du territoire ? »**



www.agglo-saintes.fr





SOMMAIRE

Introduction.....	P.3
Méthode	P.3
Présentation de la Flow Vélo.....	P.4
• La Flow Vélo transverse d'Est en Ouest la Charente-Maritime	P.4
• La Flow Vélo est une liaison entre deux itinéraires cyclables européens	P.4
Quelques informations sur la pratique du vélo	P.8
• En France	P.8
• En région Nouvelle Aquitaine	P.8
• En Charente-Maritime	P.9
Contribution	P.10
• Préambule.....	P.10
• Les conditions de réussite du projet	P.10
• Les acteurs privés de la Flow vélo	P.12
• Recenser les acteurs professionnels potentiels de la Flow vélo.....	P.14
• Communiquer pour promouvoir la Flow Vélo, le territoire et ses principaux attraits	P.15





INTRODUCTION

La commission s'est posée la question suivante : comment associer les acteurs publics et privés à la mise en tourisme de la Flow Vélo et contribuer au développement du territoire ?

En mars 2018, la CDA a demandé au conseil de développement de l'agglomération de Saintes de travailler sur la saisine : « Comment accompagner et coordonner les initiatives privées pour mettre en tourisme la Flow Vélo et contribuer au développement du territoire ? » En effet, pour les élus de la CDA, la Flow Vélo ne doit pas seulement être une infrastructure cyclable mais elle doit être attractive et augmenter la fréquentation touristique de l'agglomération de Saintes. L'objectif est bien de compter davantage de touristes, de les inviter à rester plus longtemps et/ou à revenir pour au final dépenser plus, générer ou développer des activités économiques, créer des emplois...

La commission économie, emploi, agriculture, tourisme et formation a été chargée de préparer la contribution du conseil de développement relative à la saisine sur la Flow Vélo.

Cependant au cours de nos travaux, il nous est apparu difficile de traiter la coordination des initiatives privées.

En revanche, la commission a privilégié dans son étude l'association des acteurs publics et privés au développement touristique du territoire au travers de la Flow Vélo et ses conditions d'attractivité.

LA MÉTHODE

En premier lieu, la commission a souhaité prendre connaissance du projet de la Flow Vélo, de son état d'avancement. La communauté d'agglomération de Saintes a présenté ce projet le 3 mai 2018.

La commission s'est saisie de la question posée par la CDA de Saintes et a décidé, pour débiter, de repérer les catégories d'acteurs professionnels concernés par le projet de Flow Vélo.

Puis, pour s'approprier la question du développement des initiatives privées autour de ce projet, il a semblé nécessaire de mieux connaître les usagers de la Flow Vélo, leurs attentes en particulier en termes d'équipement, de services... Cependant, il n'y avait pas de données spécifiques produites par le comité d'itinéraire ou les EPCI. Aussi, la commission s'est appuyée sur une enquête qualitative récente réalisée par le conseil départemental de la Charente-Maritime sur la Vélodyssée, une véloroute européenne longeant l'atlantique en Charente-Maritime, ainsi que sur des données collectées à l'échelle nationale ou autour d'autres itinéraires comme la Loire à Vélo.

Les premiers travaux de la commission ont fait l'objet d'une présentation lors de l'assemblée générale du conseil de développement du 5 juillet 2018.

Au cours de cette assemblée générale, le conseil de développement a souhaité, pour les trois saisines de

la CDA, échanger à nouveau avec les élus du territoire pour mieux comprendre les enjeux liés aux saisines et leurs attentes. Ainsi, en octobre 2018, le Président, M. Jean-Claude Classique a rappelé les enjeux de la Flow Vélo pour le territoire de l'agglomération de Saintes.

Pour poursuivre ses travaux, la commission a organisé une nouvelle réunion d'informations et d'échanges avec les services de la CDA de Saintes sur le projet de Flow Vélo (février 2019) : en 6 mois le projet avance, des décisions sont prises et cela oblige le conseil de développement à actualiser ses connaissances...

Malgré les précisions apportées, la commission a acté qu'il ne lui était pas possible de repérer précisément et nominativement les porteurs potentiels de projets privés et qu'il était difficile de répondre à la question de l'animation et de la coordination de ces réseaux.

Aussi, le conseil de développement a dégagé les pistes de ce travail et a décidé d'aborder la saisine de la Cda différemment, considérant qu'il fallait d'abord définir les critères d'attractivité de la Flow Vélo.

PRÉSENTATION DE LA FLOW VÉLO

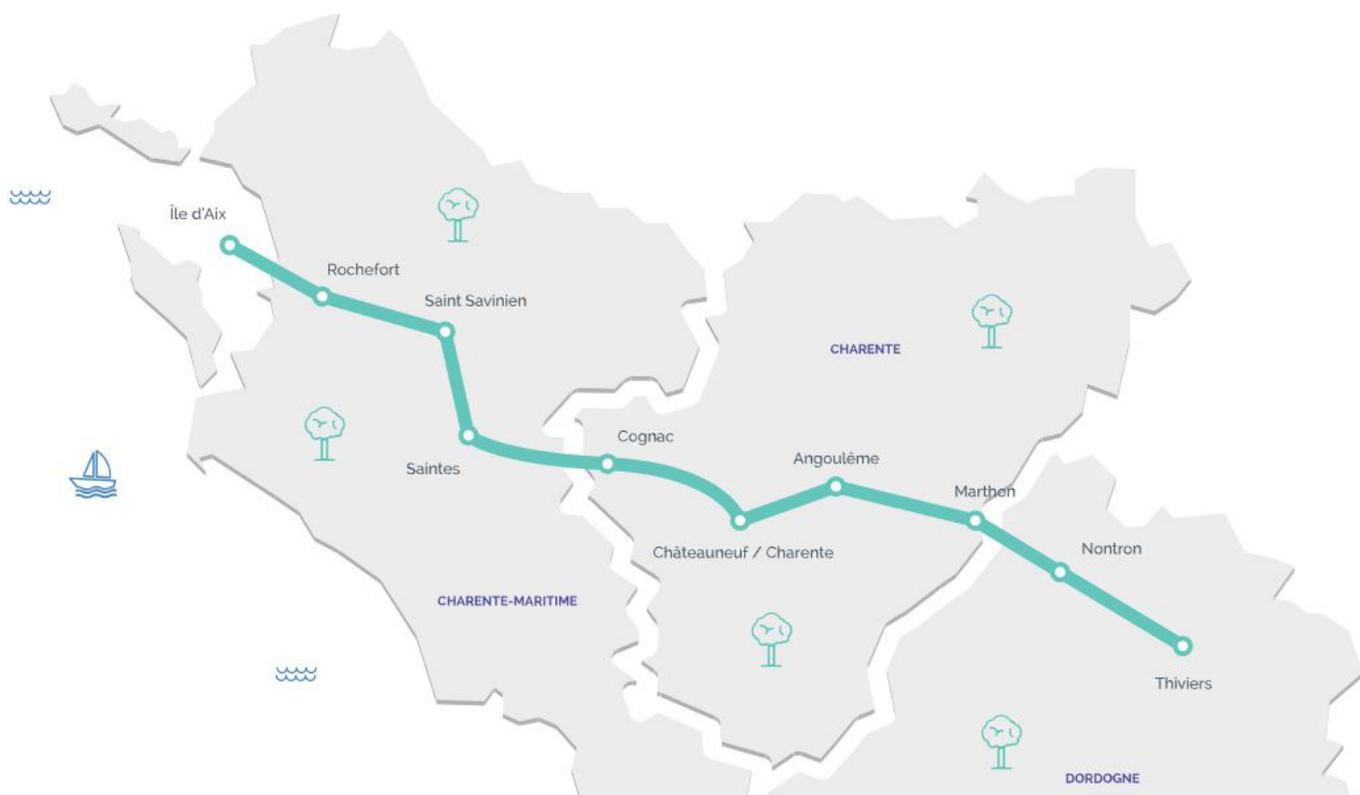
LA FLOW VÉLO TRAVERSE D'EST EN OUEST LA CHARENTE-MARITIME

La Flow Vélo est une Eurovéloroute (V92), inscrite au schéma national des véloroutes voies vertes.

Cette infrastructure, longue de 290 km, relie l'île d'Aix en Charente-Maritime à Thiviers en Dordogne. En région Nouvelle Aquitaine, le tracé de la Flow Vélo évolue sur les trois départements de la Dordogne,

la Charente et la Charente-Maritime et traverse principalement dix EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

LA FLOW VÉLO EST UNE LIAISON ENTRE DEUX ITINÉRAIRES CYCLABLES EUROPÉENS



La Flow Vélo fait la jonction entre :

- La Vélodyssée de Roscoff à Hendaye, un itinéraire de 8 186 km dont 1 210 km en France ;
- La Scandibérique de Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne à Trondheim en Norvège, un parcours de 5 122 km dont 1 593 km en France qui suit notamment la Charente d'Angoulême à Châteauneuf (EV3/V92).

L'initiative de la réalisation de cet itinéraire a été lancée par Madame Marie-Henriette Beaugendre, Vice-présidente du Conseil départemental de la Charente en charge de la préservation des ressources, conseillère municipale de Saint-Saturnin. Elle est également membre de l'EPTB Charente (Etablissement Public Territorial de Bassin Charente).

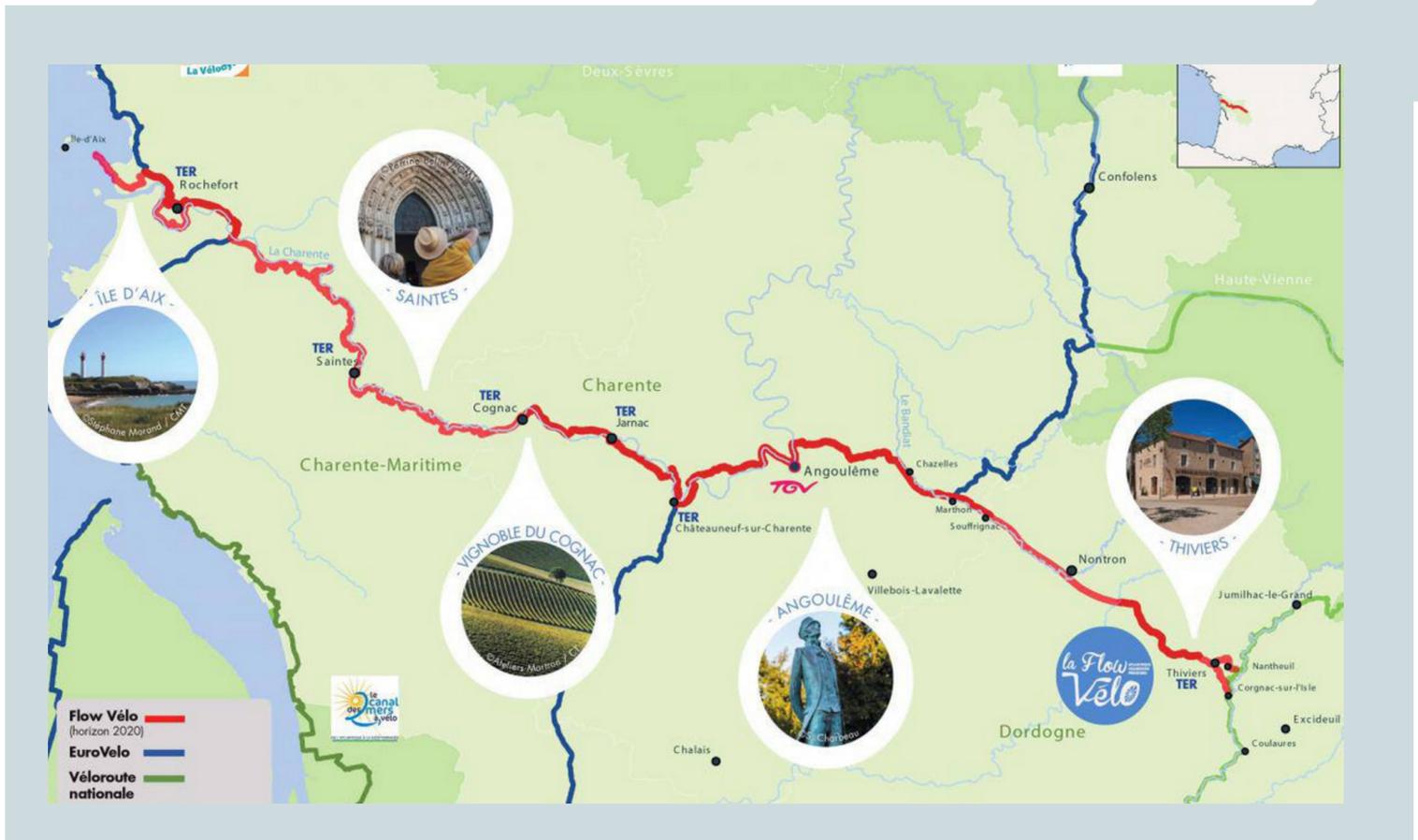
Cette élue, en sa qualité de représentante du conseil départemental de la Charente, a pris la présidence du comité d'itinéraire de la Flow Vélo. Ce dernier a pour mission de :

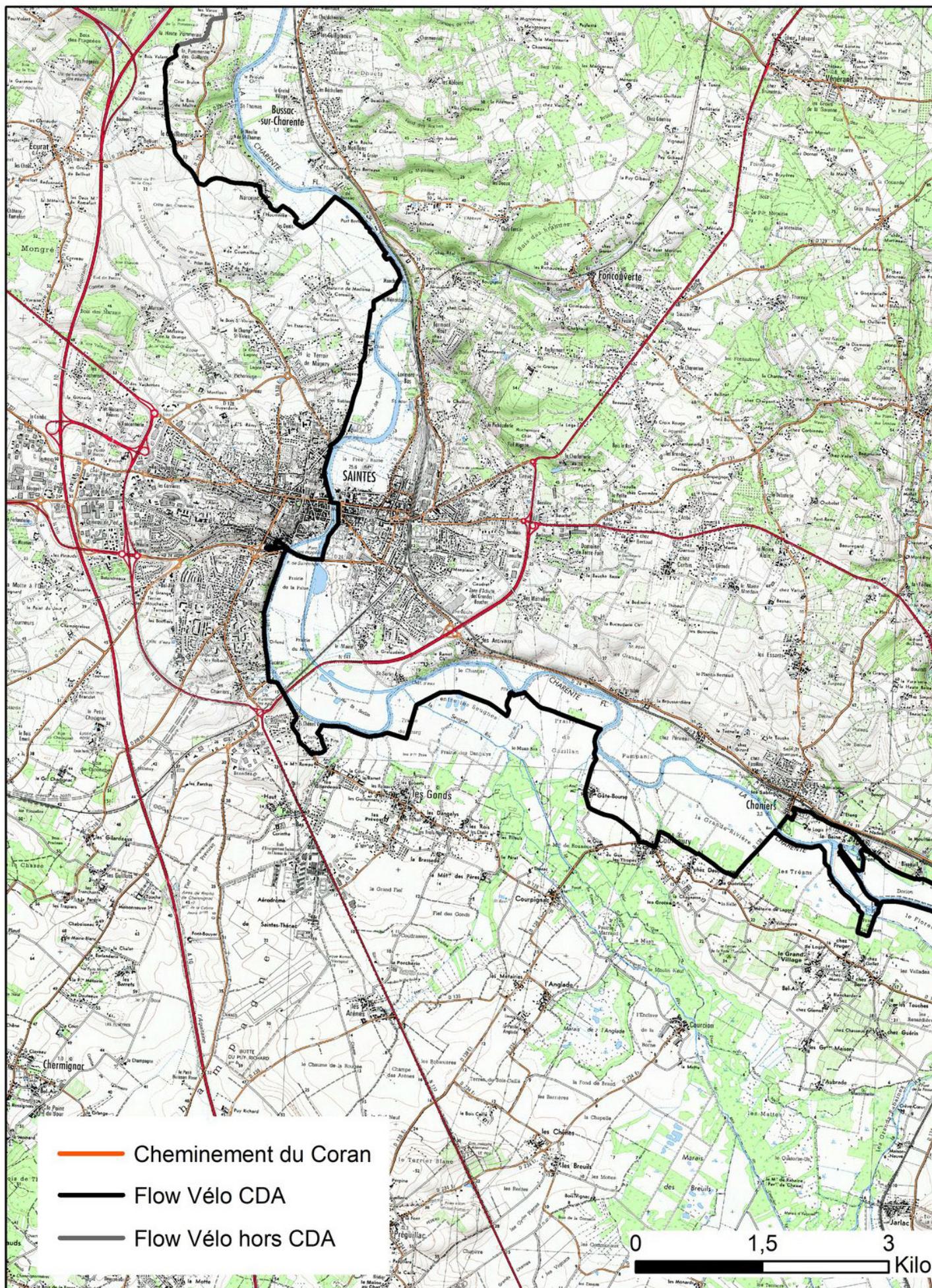
- Coordonner l'aménagement de l'itinéraire : les EPCI aménagent l'infrastructure traversant leur territoire ;
- Réaliser un schéma de jalonnement et le mettre en œuvre ;

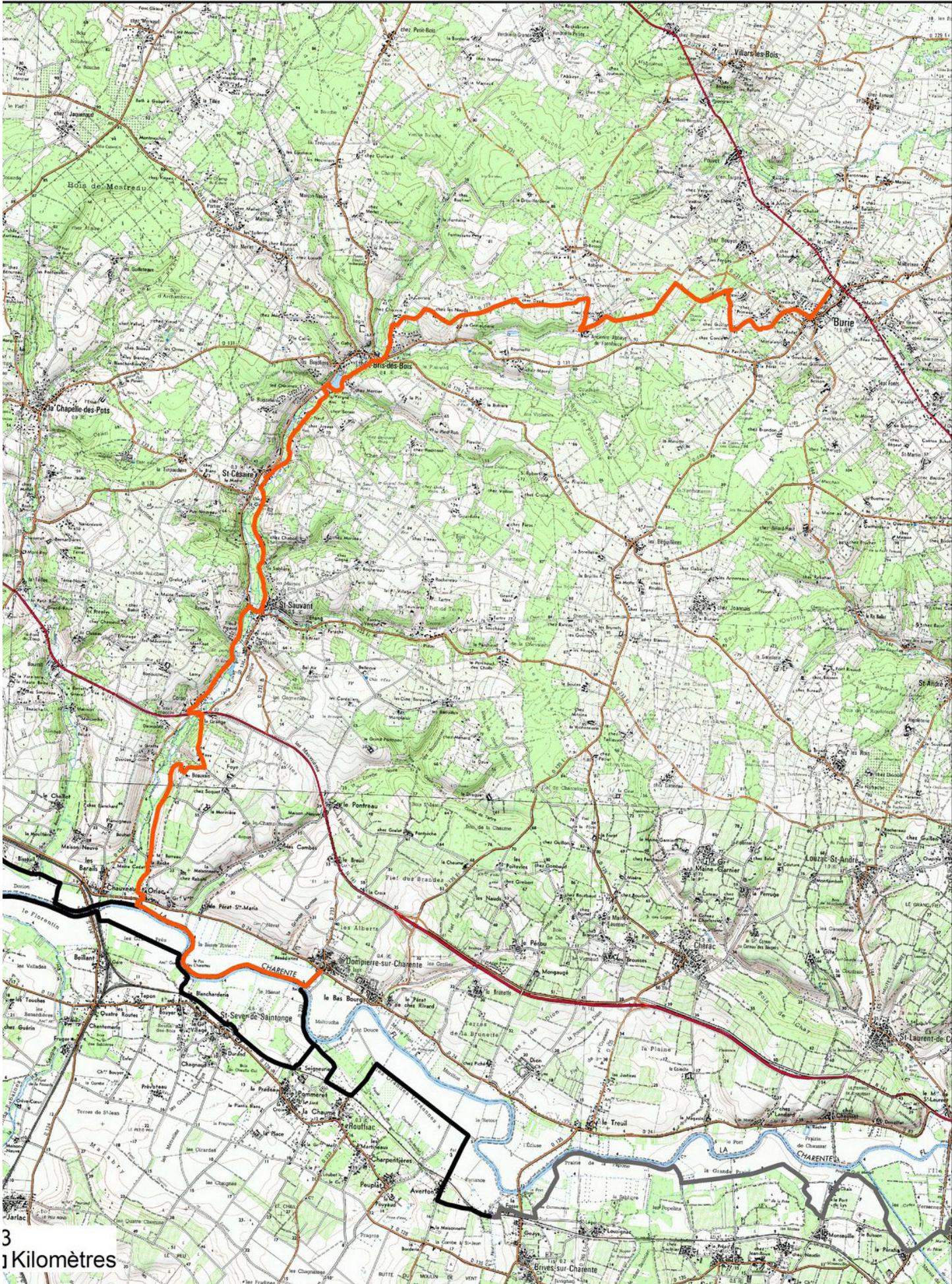
- Lancer et promouvoir ce nouvel itinéraire en France et en Europe ;
- Assurer le déploiement des services aux usagers ;
- Développer des outils d'observation et de suivi de la fréquentation et de la satisfaction des usagers.

En 2018, un itinéraire provisoire a été ouvert et fait l'objet d'un aménagement progressif devant être achevé en 2019. Le tracé définitif de la Flow Vélo est en grande partie défini. Néanmoins, la ville de Saintes et le département de la Charente-Maritime doivent se prononcer sur deux points : le tracé au droit du moulin de la Baine sur la commune de Chaniers et celui sur la commune de Saintes au niveau du quai des Roches - quai de l'Yser.

Au sein de la CDA, à l'heure actuelle, la Flow Vélo longe le fleuve de la Charente. Elle traverse six communes : Ecurat, Saintes, Les Gonds, Courcoury, St-Sever-de-Saintonge et Rouffiac. Au demeurant, bien d'autres communes seront concernées par cette infrastructure, notamment par la création de boucles locales.









QUELQUES INFORMATIONS SUR LA PRATIQUE DU VÉLO

Le cyclotourisme et la pratique du vélo sont en plein essor. Le poids économique de ce tourisme itinérant progresse et, pour mieux en comprendre les enjeux, le rappel de quelques données paraît utile.

EN FRANCE

La Fédération Française du Vélo a engagé une enquête, fin 2017, afin de mieux connaître la place du vélo en France ainsi que les habitudes de consommation des cyclistes. Cette enquête constitue le premier observatoire du tourisme à vélo et plus de 14 000 personnes y ont répondues : 1 148 habitants, 2 016 cyclistes non licenciés et 11 700 cyclistes licenciés.

Les réponses à cette enquête ont permis de faire le constat suivant :

- 40 % des français pratiquent le vélo,

- La consommation vélo en France représente 7,1 milliards d'euros par an,

- 44 % peuvent profiter du vélo pour un moment en famille.

Ces chiffres confirment d'une part l'engagement des français vis-à-vis du vélo et d'autre part, que le vélo est un vecteur fort de développement économique.

EN RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

La consultation de l'agence Avazio, spécialisée dans l'organisation de circuits à vélo dans la Région Nouvelle Aquitaine et bien implantée dans cette région, a permis de recueillir des renseignements sur le type de clientèle et les attentes de celle-ci lorsqu'elle s'adresse à des agences spécialisées.

La clientèle des cyclotouristes est une clientèle aisée et exigeante.

La clientèle qui s'adresse à ce type d'organisme souhaite une formule clé en main : itinéraire, hébergement de charme standard type 3, location de vélo... Pour 90%, il s'agit des habitués du vélo. Ils viennent du monde entier (sauf Asie). Les groupes qui représentent la plupart de sa clientèle sont constitués de 2 à 8 personnes.

Cette clientèle souhaite un hébergement de qualité mais pas forcément labellisé. L'agence met l'accent sur des hébergeurs faisant preuve d'un accueil sympathique, chaleureux et non répertoriés qu'elle recherche elle-même.

Elle met l'accent sur la sécurité de l'itinéraire cyclable : les clients fuient les routes à fort trafic, celles-ci ne devant pas faire l'objet de plus de 2 km sur le circuit. En ville, l'agence privilégie les petites rues. Les étapes font entre 30 et 60 km et les tracés doivent être de qualité avec des paysages et des points d'intérêt variés. Il s'agit d'abord de faire du vélo (15 à 20%). Les événements culturels ne semblent pas les attirer. Seules « les choses à voir » les intéressent.

EN CHARENTE-MARITIME

En 2015, une enquête a été menée auprès des touristes à vélo sur la Vélodyssée. Cette enquête a été conduite sur 4 départements dont la Charente-Maritime pour optimiser les services existants, développer de nouveaux services, sensibiliser les décideurs publics sur le poids de la clientèle "vélo".

- 72 % sont des touristes français ;
- 53 % de la clientèle a plus de 50 ans ;
- Un enquêté sur deux réserve son séjour et 40% plus d'un mois avant leur départ ;
- 60 % des séjours sont inférieurs à 15 jours (moyenne 8,6 jours) ; 25 % des séjours sont inférieurs à 5 jours, 38 % sont de 5 à 10 jours ;
- 64 km/jour parcourus (46 km pour les familles avec enfants) ;
- Pour rejoindre la Vélodyssée, 39 % utilisent le train, 21 % la voiture, 32% le vélo ;
- 59 % sont hébergés en camping, 45 % en hôtel, 33 % en chambres d'hôtes. Le mode d'hébergement est choisi en fonction du budget (60 %), des habitudes (38 %) ou de la labellisation (25 %) ;
- Activités pratiquées : visites de ville ou village (66 %), baignade (55 %), restaurant, ferme-auberge (46 %), promenade en vélo en dehors de la Vélodyssée (33 %), visites de musée, château (26 %) ;



- 65 € par personne/jour sont dépensés, soit 1 €/km. Les principaux postes sont en moyenne par personne et par jour : 33 € pour l'hébergement, 32 € pour la restauration; 175 € en moyenne sont dépensés par personne et par séjour pour les transports.

CONTRIBUTION

PRÉAMBULE

Notre travail s'est centré sur la commande de la CDA, cependant la politique de développement de la Flow Vélo doit être pensée conjointement au développement de la mobilité à vélo sur le territoire de l'agglomération.¹

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU PROJET

Un itinéraire attractif

Pour attirer un maximum de touristes, l'itinéraire de la Flow vélo se doit d'être le plus attractif possible. Pour cela, un certain nombre de critères d'attractivité sont à prendre en compte.

La sécurisation de l'itinéraire

Les cyclotouristes souhaitent se déplacer sur une chaussée constamment entretenue afin d'éviter la présence de « nids de poule » ou autres branchages qui pourraient provoquer des chutes donc des blessures, des dégâts matériels sur les vélos.

Les cyclotouristes ne sont pas favorables à se retrouver en présence de trafic trop importants, ni face à des véhicules trop gênants en raison de leur gabarit. En zone urbaine, ils fuient les artères trop importantes et préfèrent les petites rues. Il faut donc veiller à ce que l'itinéraire soit peu emprunté par les véhicules à moteur et surtout à faible trafic.

La présence d'une signalétique importante

Tout d'abord, aux deux entrées de l'itinéraire sur la CDA, il semble nécessaire d'implanter deux grands panneaux indiquant l'itinéraire mais également toutes les informations liées à l'aménagement : parkings, aires de repos, points d'eau, toilettes, lieux d'hébergement et de restauration, etc...

Tout au long du parcours, les panneaux directionnels doivent être situés de manière à être très facilement repérables.

De plus, il serait nécessaire d'implanter des bornes à chaque sortie de bourg pour l'information du kilométrage jusqu'au bourg suivant.

La réalisation d'un aménagement en vue du meilleur confort des cyclotouristes

Il s'agit de prévoir :

- L'accès à des points d'eau et toilettes dans chacun des bourgs traversés, y compris à Saintes.
- Les zones de parking pour voitures, bus, campings-cars au niveau de chacun des bourgs y compris à Saintes.
- Les zones de repos, avec installation de tables, bancs, poubelles et également un ou deux abris, en cas d'orage de type abribus.
- Des râtaux à vélo dans chacun des bourgs ou autres sites d'intérêt pour permettre les visites ou autres besoins, ainsi qu'à proximité des aires de repos, magasins d'alimentation, cabinets médicaux et infirmiers.
- Des cages à vélos sécurisées, notamment à la gare de Saintes et au centre de Saintes (place Bassompierre) ;
- Des consignes sécurisées où les cyclotouristes pourront déposer leurs affaires pour faire des boucles ;
- Des bornes de recharge pour vélos électriques.

Accorder une attention particulière à l'aménagement paysager de la Flow Vélo

Les cyclotouristes sont sensibles à l'environnement de l'itinéraire qu'ils vont emprunter.

Prévoir une liaison sécurisée entre la gare de Saintes et la Flow Vélo

La seule gare présente sur l'itinéraire se situant à Saintes et un pourcentage non négligeable des cyclotouristes rejoignant les itinéraires par le train, il va être nécessaire de prévoir un circuit pour cyclotouristes entre la gare et l'office du tourisme.

¹ - Par exemple, l'emplacement des parkings à vélos doit servir les touristes et les habitants. Un parking près de la gare pour le train et le marché, un parking place Bassompierre pour l'office de tourisme, le marché St Pierre et l'accès au centre-ville...

Nos interrogations

L'itinéraire prévu, au niveau de la ville de Saintes, présente quelques difficultés au regard des critères d'attractivité souhaités par les cyclotouristes. Ils souhaitent à la fois un parcours sécurisé en présence d'un faible trafic ainsi qu'un environnement paysager exceptionnel.

Or, le passage par le quai des Roches, le quai de l'Yser et la traversée du Pont Palissy se présentent comme une réelle contrariété par rapport à la satisfaction des cyclotouristes.

L'aménagement du quai des Roches est complexe (traitement de l'érosion des berges, requalification de

la route...) et l'environnement bâti particulièrement dégradé. S'agissant d'un patrimoine privé, la requalification, si elle est nécessaire, prendra du temps. Les circulations cyclables sur le Pont Palissy ne sont pas suffisamment sécurisées au regard du trafic routier constaté.

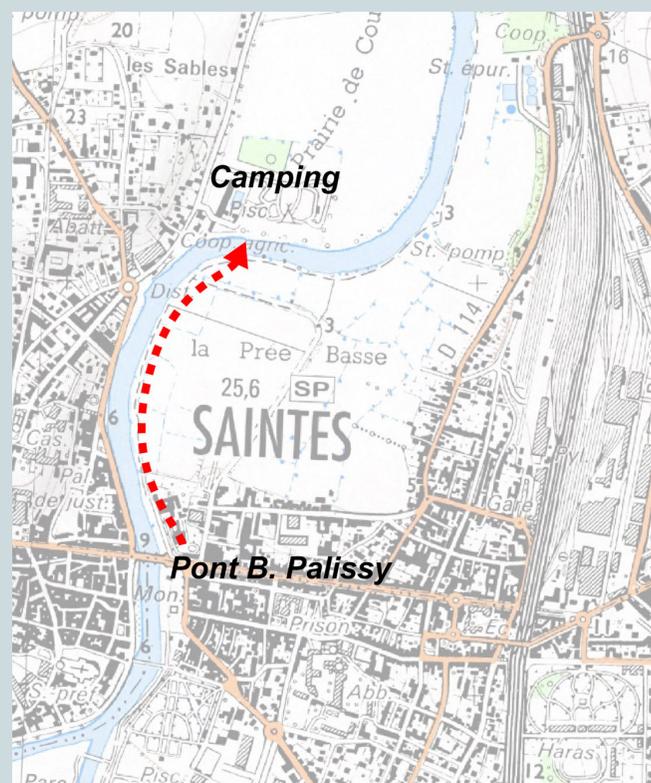
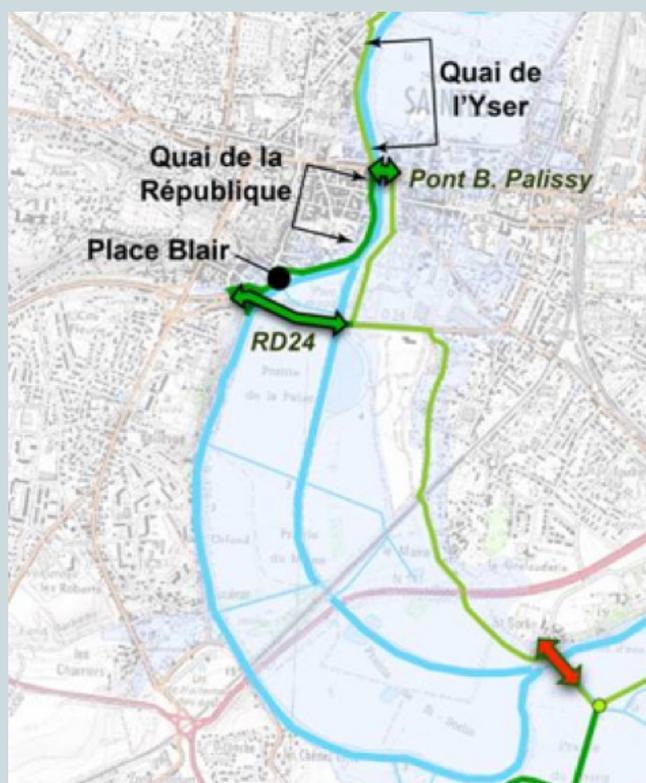
En conséquence, le cyclotouriste traverserait un environnement ne reflétant pas la qualité du patrimoine bâti et naturel de la commune et cela impacterait l'image de la Flow Vélo dans sa traversée du territoire. Aussi, à court/moyen terme le conseil de développement souhaite que le tracé emprunte un autre itinéraire, étudié d'ailleurs en partie par la CDA de Saintes dans le cadre des études préalables.

Notre proposition

Il s'agirait depuis la commune de Les Gonds de créer une nouvelle passerelle cyclable pour rejoindre la rive droite de Saintes et le site naturel remarquable de la Palu classé Natura 2000, puis l'office du tourisme.

Pour le retour vers la rive gauche trois options :

- 1) La passerelle actuelle,
- 2) Le pont Palissy aménagé et sécurisé puis le quai de l'Yser,
- 3) Une nouvelle voie sur la rive droite en aval du pont Palissy et une passerelle au niveau du camping.



Des services adaptés au cyclotourisme et des acteurs privés mobilisés

En créant la Flow Vélo, l'agglomération de Saintes a mis sur le marché un nouveau produit touristique pour attirer une clientèle plus nombreuse et soutenir la dynamique de développement local. Il s'agit d'augmenter la fréquentation de nos principaux sites d'attrait mais également d'accompagner la mise en place de services diversifiés. Ces services sont développés par des acteurs privés que le conseil de développement a repérés et classés en 9 catégories (cf. ci-dessus)

Pour soutenir les porteurs de projet, il paraît indispensable d'une part de les informer des profils et des besoins des cyclotouristes et d'autre part de mettre en place une cartographie des acteurs de la Flow Vélo.

Cet état des lieux, ce recensement des porteurs de projet est indispensable pour une mise en tourisme sérieuse et réussie, pour coordonner les initiatives mais aussi informer et associer les acteurs locaux.

LES ACTEURS PRIVÉS DE LA FLOW VÉLO

Si l'aménagement de la Flow Vélo concerne en premier lieu les collectivités locales, les acteurs privés intéressés par le projet sont beaucoup plus nombreux et nombre d'entre eux sont des acteurs professionnels. Le conseil de développement a repéré les catégories d'acteurs suivantes :



LA CLIENTÈLE	<ul style="list-style-type: none"> Les associations de cyclotourisme Les clubs vélo Les tour-opérateurs Les familles Les écoles Les entreprises pour séminaires Les garderies, crèches et centres-aérés
LES ACTEURS DE L'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> L'Office de Tourisme Les guides touristiques (les personnes) Les guides touristiques (les documents) Les informateurs sur circuit (panneaux, signalétique...) Les réseaux sociaux Les accès WIFI France bleue, FR3...
LES ACTEURS DU LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Les hébergeurs Les structures d'accueil Les gîtes Les chambres d'hôtes Les hôtels Les campings (mobile-homes) Les campings à la ferme
LES ACTEURS DU TRANSPORT (HORS CYCLES)	<ul style="list-style-type: none"> La SNCF Les bus (ex : Région Nouvelle Aquitaine) Les loueurs de voitures Les loueurs de péniches Les bacs Les propriétaires de parking pour voitures...
LES ACTEURS DU CYCLE	<ul style="list-style-type: none"> Les réparateurs Les vendeurs de pièces Les loueurs de vélos Les parkings à vélos (sécurisés) Les consignes à bagages
LES ACTEURS DU RAVITAILLEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Les restaurants Les guinguettes Les marchés Les commerces de proximité Les supérettes Les bars de village Les boulangeries, snacks et restaurations rapides
LES RIVERAINS	<ul style="list-style-type: none"> Les particuliers habitant au bord du tracé Les agriculteurs...
LES ACTEURS DE LA CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> Les associations locales Les sites touristiques (sites de spectacles, musées...) Les artistes et artisans Les évènements...
LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LES FINANCEURS	<ul style="list-style-type: none"> La CDA Les municipalités La région Les services de secours et l'hôpital Les services de sécurité (Police et gendarmerie) Les fonds européens...

RECENSER LES ACTEURS PROFESSIONNELS POTENTIELS DE LA FLOW VÉLO

A partir de la catégorisation réalisée par la commission, il est indispensable de recenser nominativement les coordonnées des acteurs potentiels de la Flow Vélo.

Pour ce faire, il faut solliciter l'Office de Tourisme (OT), les communes (élus et personnels), les associations et syndicats professionnels, la CCI (Chambre du Commerce et de l'Industrie) et autres. Pour ces associations ou ces syndicats repérés d'acteurs professionnels (associations de commerçants, syndicats d'hôteliers...) il est préférable de rencontrer préalablement les responsables.

A partir de la liste établie par activité, cela permettra de les connaître nominativement, par commune avec leurs coordonnées (adresse-mail-tél-site web) et leurs prestations possibles pour évaluer plus précisément leurs offres (leurs spécialités, services, produits, activités...). Cette base de données, à actualiser en continu, permettra de :

- Les informer de l'avancement du projet ;
- Les informer des profils et des besoins des cyclotouristes, établis à partir des études réalisées sur d'autres parcours cyclo ;
- Promouvoir le label « Accueil Vélo » ;
- Communiquer avec eux de manière ciblée ;

- Recueillir leurs avis, suggestions...
- Les sonder pour mesurer leur intérêt à venir à une réunion de présentation, d'échanges, de travail...
- Pouvoir les réunir si besoin ;
- Faire des retours d'information aux communes ;
- Évaluer, leur rendre compte de l'impact touristique.

La commission économie, emploi, agriculture, tourisme et formation a envisagé de réaliser un sondage et un appel à se faire connaître au travers des moyens de communication de la CDA de Saintes. Cela n'a pas été possible pour diverses raisons. Il appartiendra à la CDA de définir les moyens à mettre en place pour établir cette cartographie. Néanmoins, l'Office de Tourisme, les communes (élus et personnels), les associations et syndicats professionnels, la CCI et autres (associations de commerçants, syndicats d'hôteliers...) pourraient être sollicités pour construire cette cartographie.

COMMUNIQUER POUR PROMOUVOIR LA FLOW VÉLO, LE TERRITOIRE ET SES PRINCIPAUX ATTRAITS

Élaborer un guide pratique spécifique à destination des cyclotouristes

Les cyclotouristes utilisent pour préparer leurs déplacements ou se déplacer les moyens suivants : la signalétique directionnelle, les topos guides, les panneaux d'information, les cartes papiers, les GPS, les informations de l'office du tourisme (site web, autres...).

Pour répondre à leurs besoins, il est proposé l'élaboration d'un guide pratique destiné aux usagers de la Flow Vélo qui regrouperait toutes les informations utiles :

- A la visite de sites d'intérêt culturel et touristique ;
- A l'utilisation des vélos : location, vente de vélos, vente de pièces détachées, réparateurs de vélos labellisés « Accueil Vélo », vêtements cyclistes...
- A l'hébergement : les gîtes, chambres d'hôtes, campings, hôtels et valorisant les sites labellisés « Accueil vélo », les lieux atypiques ou faisant l'objet de prestations attractives ;
- A la restauration : magasins d'approvisionnement alimentaire, privilégiant les circuits courts, les produits du terroir, les viticulteurs et les restaurants labellisés « Accueil Vélo » ;
- Aux besoins liés à la sécurité : police, pompiers, médecins, ambulances, hôpitaux...

Ce guide pourrait être disponible via le site dédié à la Flow Vélo, via une application smartphone, via une version papier.

Des extraits de ce guide pourraient être disponibles grâce à des flash-codes en des emplacements régulièrement espacés sur le parcours (aux entrées des bourgades, par exemple). Ils pourraient donner des informations sur les 5 kilomètres autour du point concerné.



Crédit photo : Sébastien Laval

Il est à noter la préparation de plusieurs topoguides sur la Flow Vélo par des partenaires privés (Chamina, parution prévue en 2020, le guide du routard, Ouest France). Il s'agira d'établir un guide pratique dont les informations seraient complémentaires et permettrait de détailler les informations disponibles sur le territoire de l'agglomération de Saintes.

Communiquer sur la Flow Vélo

Pour promouvoir la Flow Vélo, quelques pistes de travail ont été soulevées :

- Inviter les Maires à démultiplier l'information auprès de leur conseil et via leurs bulletins municipaux, leur site web ;
- Déposer dans chaque mairie les dépliants/flyers Flow Vélo ;
- Inviter la presse locale (Sud-Ouest ; Haute Saintonge ; l'esprit d'agglo ; Saintes magazine ; l'hebdo, etc...) à communiquer le moment venu (printemps/été) sur le sujet ;

Informer les cyclotouristes des événements locaux (qui ne seraient pas cités dans le guide pratique)

Il s'agit de mettre en œuvre un plan de communication spécifique à la CDA, pour faire profiter les visiteurs de nos événements locaux et aux facteurs d'attraction bien spécifiques au territoire. Parmi ceux-ci, citons par exemple :



- Poursuivre une information terrain, par exemple : stand sur la Foire de Saintes, les marchés, en milieu scolaires, auprès des associations ;

- Profiter des événements festifs de l'été ;

- Profiter de la « Semaine Fédérale du Cyclotourisme » d'Août 2019 (basée cette année à Cognac), qui verra 12 à 15 000 cyclistes traverser notre CDA pour rejoindre Royan (événement majeur pour les cyclotouristes).

- La fête de la Charente ;

- La fête de la musique ;

- La foire mensuelle ;

- Le festival de musique de l'Abbaye aux Dames ;

- Les animations du 14 juillet et fêtes gallo-romaines ;

- Les Musica-Transat ;

- La semaine cyclotouristes Royan-Cognac d'août 2019 ;

- Les sorties organisées des divers clubs cyclotouristes saintais ou par l'O.T., ou encore scolaires et collèges...

Tout cet événementiel local, s'il est bien mis en valeur (panneaux d'affichage, bulletins locaux, CDA, site web, O.T., application...) ne peut que concourir à retenir les visiteurs un peu plus sur notre territoire sans pour autant nécessiter un budget supplémentaire important.

Capitaliser sur les atouts touristiques et culturels du territoire

Avec cette même volonté de fixer les visiteurs sur l'agglomération de Saintes, en cherchant à capitaliser sur les atouts majeurs, touristiques et culturels, qu'offre l'agglomération de Saintes, nous proposons les pistes suivantes :

1. Bâtir à l'attention des cyclotouristes des programmes adaptés de visites - découvertes de la ville de Saintes, des bourgs traversés, des monuments du territoire, de ses sites remarquables (musées et autres...) ;
2. Intégrer les prestations voulues : consignes vélos, bagages, restauration, hébergement, guides multi-langues, abri pour mauvais temps, lieux de renseignement (O.T.) ;

Avertissement

En tout état de cause, il faudra être vigilant avant d'engager un fort investissement dans la commu-

3. Offrir des contenus possibles pour ½ journée ou une journée, matin ou après-midi, culturel ou monuments... (les cyclistes ayant souvent un timing cadré) ;

4. Proposer des boucles cyclo autour de la Flow Vélo². Les municipalités proches du tracé pourraient être incitées à concevoir et proposer de telles boucles.

Il est également souhaitable que le petit patrimoine naturel ou bâti, visible ou accessible depuis la Flow vélo soit valorisé (panneaux d'information et flash-codes cités plus haut...). L'histoire des lieux traversés, leurs richesses sont des éléments intéressants les cyclotouristes (voir et s'enrichir en passant).

nication à ce que la Flow Vélo soit suffisamment avancée et présentable. Les démarches de promotion et d'information sur un « produit » non suffisamment abouti pourraient être contre-productives.

CONCLUSION

La commission « Economie, emploi, agriculture, tourisme, formation » a approuvé lors de sa réunion du 3 mai 2019 à la majorité des membres présents, les termes de sa contribution relative à la saisine « La FLOW VELO : Comment associer les acteurs publics et privés à la mise en tourisme de la Flow Vélo et contribuer au développement du territoire ? »

L'assemblée générale du conseil de développement en date du 21 mai 2019 a voté à la majorité des membres présents la contribution présentée par la commission.

Les membres de la commission remercient les services de la CDA pour leur aide et leur accompagnement assidus durant nos travaux.

2 - Par exemple : la "Vallée classée du Coran" comptant bien des curiosités méconnues (Paléosite, musée, moulins à eau, gîtes, Village labellisé Pierre et Eau de St Sauvant, l'Abbaye de Fondouce, le futur conservatoire des archéologues 17... et des équipements utiles (camping, piscine, étang, aire de repos, points d'eau...).



Contact Conseil de Développement
 Dominique Serra, président
conseildeveloppement@agglomeration-saintes.fr

Couverture : www.yanngautreau.fr (sauf mention contraire). – Pages intérieures : maquette Anne-Sophie Delalande
 Crédits photos : Communauté d'Agglomération de Saintes (sauf mention contraire).

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

4, AVENUE DE TOMBOUCTOU
 CS 90 316 - 17 108 SAINTES CEDEX

FAX : 05.46.74.29.46
 TÉL. : 05.46.93.41.50

www.agglomeration-saintes.fr